

peuple, et qui portera encore ses fruits longtemps après que le dernier d'entre eux se sera endormi de son dernier sommeil. Oul, M. l'Orateur, j'ose émettre cette préteution avec quelque degré de confiance. Nous avons fermé une ère de l'histoire de notre pays, ère pénible et pleine de dangers ; nous avons cicatrisé des plaies envenimées qui menaçaient la vie même de notre peuple, nous avons ramené la paix et l'harmonie là où la discorde avait longtemps régné ; nous avons réconcilié des hommes que des luttes acerbes avaient divisés ; nous leur avons appris à avoir confiance en eux-mêmes et les uns dans les autres, et surtout nous leur avons appris à avoir foi dans les institutions à l'ombre desquelles nous avons le bonheur de vivre. Je prétends, en outre, que nous avons ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire des relations commerciales de l'Empire. Nous nous sommes débarrassés des entraves qui empêchaient la libre extension du commerce dans les vastes domaines de notre Empire, et cette politique que nous avons inaugurée, nous voulons la poursuivre avec soin et prudence et sans hâte intempestive, mais avec la vigilance et la détermination et le courage voulus pour agir et marcher de l'avant à l'heure convenable.

M. FOSTER : Après cet intermède assez excitant, M. l'Orateur, entre la fin du discours de mon honorable ami et le moment où je prends la parole, je vais, avec toute la concision possible, et avec une crainte convenable de la critique peu justifiable que s'est permis le leader de la Chambre, m'efforcer de traiter quelques-unes des questions soulevées au cours du débat actuel ; et si, par la durée de ma harangue, je dépasse les bornes permises aux orateurs de l'opposition par le très honorable premier ministre, dans sa toute-puissance, il me faudra bien supporter avec calme ses critiques et ses réprimandes, et me reposer sur les sentiments plus calmes et plus généreux du corps électoral en dehors de cette Chambre, et de mes propres amis de l'opposition. S'il est une chose qui saute aux yeux des députés et qui éclatera aussi avec évidence aux yeux des électeurs canadiens, lorsque le discours qui vient d'être prononcé sera publié par la presse,—bien que je l'avoue, il soit impossible de reproduire dans le froid résumé d'une harangue, le ton, la colère qui ont éclaté dans ce discours du commencement à la fin—c'est que mon honorable ami a abordé les questions soulevées hier soir, dans le cours de ce débat, dans un esprit tout différent de celui qui a présidé aux observations du chef de l'opposition. J'ai déjà quelque expérience de la vie parlementaire, et des deux côtés de la Chambre se trouvent des collègues qui m'ont devancé dans l'arène fédérale ; or, je n'hésite pas à dire que jamais je n'ai encore entendu au cours d'un débat entre les chefs des deux partis, sur les grandes questions qui les

séparent, un discours empreint de plus de modération et plus exempt de personnalités et de rancunes, marqué davantage au coin de l'impartialité que celui prononcé hier soir par le chef de l'opposition. J'ose affirmer que mon honorable ami, le premier ministre, eût sauvegardé davantage la dignité de sa charge et celle de son parti, en répondant au discours du chef de l'opposition dans l'esprit même qui l'avait inspiré. Je regrette d'avoir à dire qu'il ne l'a pas fait. Mon très honorable ami semble croire que son premier devoir envers la Chambre et le pays est de se livrer à des mercuriales. Or, en cela, il s'est trompé du tout au tout. La personne des ministres n'était pas en jeu dans le débat d'hier soir ; et la discussion n'avait pas roulé sur ce sujet. Bien au contraire. Il s'agissait des questions débattues entre les partis, des questions touchant le système politique et l'administration, et mon honorable ami les a exposées avec calme et logique, sans se laisser entraîner dans d'inutiles longueurs. Le puissant exposé de ces questions fait par mon honorable ami a produit son effet sur la Chambre ; le chef du cabinet l'a senti, aussi s'est-il efforcé de parer les coups en se livrant, à ce que je puis appeler, sans exagération, une bordée d'invectives contre mon honorable ami. Il est possible qu'il ait réussi à en imposer à l'esprit de ses partisans. Ils estiment peut-être trouver dans cette sorte de lutte corps à corps une compensation pour les promesses violées, les mauvais systèmes politiques et une déplorable administration de la chose publique ; mais mon honorable ami se méprend étrangement sur l'humeur et l'intelligence du peuple s'il croit qu'une joute oratoire de ce genre servira à aveugler le pays sur les manquements et les fautes que j'ai signalés. La défense apportée par le chef du cabinet est pour le moment, mais elle ne saurait soutenir l'épreuve du temps, de la mûre réflexion, et du jugement qu'en portera certainement le corps électoral. Il a trouvé à redire au temps que le chef de l'opposition a pris pour exposer sa thèse, hier soir. Cinq heures ! C'est assurément fort long, mais pas encore assez pour exposer aux yeux du public toutes les folles des hommes qui siègent aux banquettes ministérielles et se moquent des principes avec tout autant de désinvolture et d'inconscience qu'ils se jouent de la crédulité publique. Cinq heures ! c'est bien court pour dévoiler les contradictions grossières de nos ministres, et la conduite, à laquelle ils s'efforcent d'échapper en ouvrant toute grande les écluses de leur éloquence et en déversant des torrents d'invectives. Cinq heures ! oui, c'est bien court, pour dévoiler les promesses violées par les ministres, promesses faites dans un but de gain politique et pour arriver aux bancs de ministres qu'ils occupent en ce moment en Chambre, promesses qu'ils répudient cyniquement aujourd'hui. J'ai dit : répudier, mais non, je me trompe, ils